



La CAVEM devient
**Estérel Côte d'Azur
Agglomération**

LES ADRETS DE L'ESTÉREL
FRÉJUS
PUGET SUR ARGENS
ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS
SAINT-RAPHAËL

16 novembre 2021

Station d'épuration du Reyran : une vingtaine d'élus visitent le 1^{er} digesteur de la Région



Ce 16 novembre 2021 des élus, notamment du Pays de Fayence et du Golfe de Saint-Tropez, ont visité la station d'épuration du Reyran à Fréjus en présence de Christian Besserer, Vice-Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération. Ce jour-là, Estérel Côte d'Azur Agglomération a accueilli la 4^e journée partage d'expériences organisée par la Région SUD et cofinancée par l'Union Européenne avec le fonds LIFE. La station d'épuration du Reyran s'est dotée d'un digesteur en mars 2019, le premier de la Région et le 4^e en France. Il permet la méthanisation des boues : un procédé qui transforme les boues en biogaz. Cette journée a permis aux élus de constater les réalisations des territoires voisins et d'en mesurer les bénéfices.

Cette production de biogaz illustre la volonté d'Estérel Côte d'Azur Agglomération de s'inscrire dans une démarche réelle et pérenne d'économie circulaire par laquelle des "déchets" deviennent une énergie renouvelable au service du Développement Durable et de la transition écologique d'un territoire. L'enjeu est de première importance sur le territoire qui produisait seulement 2 % de son énergie à partir d'énergie

renouvelable. Cette production locale de gaz vert représente un véritable modèle de transition énergétique. L'impact sur l'émission des Gaz à Effet de Serre est considérable. La réduction s'élève à 1500 T eq CO2 grâce au procédé de méthanisation et à la réduction du nombre de véhicules de transport des boues vers les sites de compostage. En effet, ce sont un peu plus de 37 % du volume traité par la station d'épuration, qui ne sont plus transportés, supprimant plus de 120 rotations de camions de 44 tonnes dans le Var, le Vaucluse et les Bouches du Rhône.

Réduction importante des émissions de CO2

La construction et la mise en service de cette unité de méthanisation concrétise 2 des 38 actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté d'agglomération. Ce document a pour objectif la mise en place d'actions dans le but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie. Estérel Côte d'Azur Agglomération est d'ailleurs la première Communauté d'agglomération de la Région SUD à avoir adopté un PCAET.

Le gaz produit est distribué dans la station multi-énergies de Puget sur Argens, et alimente des poids-lourds, des bus et d'autres véhicules en capacité de recevoir ce type d'énergie. Le gaz GNV permet de diminuer de 15 % les émissions de CO2 et participe à l'amélioration de la qualité de l'air. Il élimine près de 70 % de NOX (oxyde d'azote) et 95 % de particules fines. Le Bio GNV permet de réduire de 80 % les émissions de CO2.

La vente du biométhane vert permet à Estérel Côte d'Azur Agglomération d'obtenir plus d'un million d'euros de recettes et de réaliser 400 000 euros d'économies sur les évacuations et le traitement des boues.

À propos d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), l'agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de 48 élus.

Depuis le 11 juillet 2020, elle est présidée par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël. Grâce aux transferts de compétences des communes (compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives), Estérel Côte d'Azur Agglomération gère de nombreux domaines tels que le développement économique, les transports, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau pour améliorer le quotidien de plus de 116 000 habitants.

Retrouvez toute l'information d'Estérel Côte d'Azur Agglomération www.cavem.fr/ et sur Facebook facebook.com/CAVEMAgglo/

Pour toute information

- **Direction de la Communication**
Tél. : 04.94.19.81.41 - Courriel : communication@esterelcotedazur-agglo.fr
- **Relations Presse : Alexandre DEMESY**
Tél. : 04.83.09.80.51 - Courriel : a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr